

Compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école  
**MARDI 13 NOVEMBRE 2018**

**Présents :**

Les enseignantes : Louise BITTENDIEBEL, Isabelle CHAMPOUGNY, Anne CHEVILLARD-PRADIER, Michèle TROMETER

Les représentants des parents d'élèves : Fanchon BIDET, Aurélie BLARD-QUINTARD, Ludovic CHAUWIN et Félicien OSSWALD.

Le représentant de la ville : Robert HERRMANN, adjoint de quartier

Les représentants du périscolaire : Walid SOUISSI, Responsable Périscolaire de Site et Pauline DEPRET, Responsable Educatif de Territoire

**Absent** excusé : Jean-Marie VIX, Responsable Technique de Site (concierge)

**Secrétaire** : Michèle TROMETER

La directrice ouvre la séance à 18h10.

**1. Bilan de la rentrée**

La rentrée s'est bien passée.

Cette année il y a **110 enfants**.

Au rez de chaussée :

La classe des POISSONS – 28 enfants de Petite Section

La classe des OISEAUX - 27 enfants de Petite et Moyenne Section (8PS / 19 MS)

A l'étage :

La classe des SOURIS – 28 enfants de Moyenne et Grande Section (9MS/19GS)

La classe des OURSONS – 27 enfants de Moyenne et Grande Section (9MS/18GS)

Cette année il y a **2,5 ATSEMs**.

- Nadège GOTTRAND à temps complet sur l'école. Toute la semaine avec les Poissons et les Oiseaux.
- Céline DOUVIER à temps complet sur l'école. Lundi et mardi avec les Poissons et les Oiseaux. Jeudi et vendredi avec les Oursons et les Souris. Mercredi une semaine sur deux soit avec les poissons/oiseaux, soit avec les oursons/souris.
- Willy AYMAR à mi-temps sur l'école. Lundi et mardi avec les Oursons et les Souris. Un mercredi sur deux avec les Oursons et les Souris.

Cette année il y a **1 service civique**.

Lou GANGLOFF est responsable de l'ouverture et de la fermeture des portes et surveille les allées et venues aux heures d'arrivée et de sortie. Elle aide à l'habillage des enfants, à la surveillance des récréations et est présente dans les classes pour des activités.

**2. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, non modifié, a été accepté à l'unanimité (8 votants).

**3. Coopérative scolaire**

Les bénéfices de la kermesse de l'année dernière ont permis d'acheter une nouvelle sono pour l'école, du matériel pour la salle de jeu et des trottinettes.

La participation financière demandée aux familles en début d'année permet de financer :

- divers événements (les fêtes, un spectacle pour l'école- cette année la coopérative scolaire offre le cinéma du festival Augenblick),
- les transports pour les sorties gratuites et une partie pour les sorties payantes,
- l'achat de livres pour la bibliothèque,
- du petit matériel pour les bricolages de classe.

**4. PPMS (plan particulier de mise en sécurité)**

- 2 exercices « Incendie » sont à faire pendant l'année. L'un a été fait au mois de septembre. L'autre aura lieu courant janvier.

- 3 exercices PPMS sont à faire pendant l'année : 1 exercice « Intrusion » (fait au mois de septembre), 2 autres exercices se feront d'ici la fin de l'année scolaire (parmi « transport de matières dangereuses », « Inondation », « tremblement de terre »).

#### 5. Annuaire de classe

Les parents délégués proposent de faire un annuaire de classe afin que les parents d'une même classe puissent se contacter entre eux. Seuls les parents volontaires y figureront.

Ils proposent de préparer un texte explicatif et de le transmettre à la directrice. Elle le diffusera à l'ensemble des parents de l'école.

#### 6. Ordinateurs

Les ordinateurs (déplacés l'année dernière de la salle informatique dans les classes) sont un outil de travail au quotidien.

Ils sont un support de langage (aussi bien en français qu'en allemand) en visionnant les photos et films pris lors des différentes activités en classe, dans la cour ou lors des sorties.

#### 7. Kermesse et organisation

Cette année la kermesse aura lieu le vendredi 14 juin 2019. En cas de météo défavorable, elle sera reportée au jeudi 20 juin 2019. Les enfants feront un spectacle.

Il faudra créer un comité kermesse parents : une réunion aura lieu prochainement pour faire le point entre les anciens membres et les nouveaux membres. Les parents seront informés de la date par mail.

#### 8. Evènements à l'école et Sorties à venir

- Semaine du Goût (les enfants ont fait un goûter collectif - compote et soupe- le 19 octobre 2018)
- Saint Martin (défilé aux lanternes avec les parents et partage de la brioche le 12 novembre 2018)
- Fête de Noël (les enfants font un goûter collectif bredele le 19 décembre 2018)
- Participation des parents à la fabrication des bredele en classe (début décembre, voir affichage au rez-de-chaussée et à l'étage)
- Ferme de Rhinau (18 septembre 2018 – pour les classes de l'étage, 30 avril 2019 – pour les classes du rez-de-chaussée)
- Sortie au Parc des Contades (25 septembre 2018 toutes les classes)
- Médiathèque de Kehl (classes de l'étage, premier trimestre 2019 mais pas encore de date définie)
- Marché à Kehl (classes de l'étage le 16 octobre 2018)
- Cinéma Augenblick 8 novembre 2018 (classes de l'étage - annulé par manque d'accompagnateurs), 19 novembre 2018 (classe du rez-de-chaussée)
- Visite au musée Tomi Ungerer (classes de l'étage 19 et 26 novembre 2018)
- Visites au musée classes du rez-de-chaussée en cours de réflexion
- Idem classes de l'étage

#### 9. Cafés parents

Les représentants de parents d'élèves proposent de reprendre les « cafés-parents » comme l'année dernière. Un premier café-parents aura lieu en décembre.

#### **Points Mairie :**

#### 10. ATSEM et répartition sur la semaine du mi-temps

2,5 ATSEM sont affectées par la mairie à l'école au vu des constitutions de classe. Le quota fixé par la ville est respecté (1 ATSEM par classe de Petite Section, 0,5 ATSEM pour les autres classes).

Un ATSEM à temps complet et l'ATSEM à mi-temps sont attribués aux classes rez-de-chaussée. Un ATSEM est attribué aux classes de l'étage.

La répartition sur la semaine du mi-temps fait qu'en début de semaine l'école compte 3 ATSEM, mais en fin de semaine elle n'en compte que 2.

Autrement dit, au rez-de-chaussée dans les classes comprenant des enfants de Petite Section :

- les lundis et mardis ainsi qu'un mercredi sur deux : 2 ATSEM pour 2 classes,
- les jeudis et vendredis ainsi qu'un mercredi sur deux : **1 ATSEM pour 2 classes.**

A l'étage, dans les classes de Moyenne et Grande Section :

- 1 ATSEM pour 2 classes toute la semaine.

L'équipe enseignante souligne qu'un ATSEM pour 2 classes n'est pas suffisant avec des enfants de Petite Section (entre 2 et 3 ans). Avec la répartition actuelle, l'école est en **sous-effectif la moitié de la semaine** (au regard du quota fixé par la ville).

L'équipe enseignante rappelle également que, même pour des enfants de Moyenne et Grande Section, un ATSEM pour 2 classes est aussi insuffisant : certains Moyens n'ont que 3 ans en début d'année.

Pour le bon fonctionnement de l'école, le bien-être des enfants et surtout leur sécurité, il faudrait, à défaut d'ATSEM supplémentaire, que l'ATSEM à mi-temps soit présent à l'école tous les matins.

Mme DEPRET explique qu'une telle organisation n'est pas possible étant donné que le demi-poste correspond à un mi-temps en congé parental et que la ville recrute, pour remplacer ce congé parental, une personne à temps plein (d'où cette organisation) et non une personne à mi-temps.

Suite à cette réponse, l'équipe enseignante demande que le quota d'ATSEM soit exceptionnellement augmenté d'un demi-poste pour ne pas être en sous-effectif à la fin de la semaine.

M. HERRMANN explique que ce ne sera malheureusement pas possible. « La Ville a décidé d'un quota et pour le moment ce n'est pas à l'ordre du jour pour des raisons budgétaires ».

#### 11. ATSEM et aménagement du temps de travail

Une ATSEM est enceinte et bénéficie d'une réduction journalière d'une heure, répartie en 2 fois 30 minutes en accord avec l'ATSEM. Cet aménagement horaire perturbe le service car la charge de travail reste la même.

De plus les jeudis et vendredis dès 15h15 il ne reste plus qu'une seule ATSEM pour les 4 classes (cf point précédent), sachant que celle-ci se trouve à l'étage et non avec les petits en bas.

Les enseignantes réclament une solution afin d'assurer la bonne continuité du service ainsi que la sécurité des enfants jusqu'à la fin du temps scolaire.

Cette ATSEM sera en congé maternité eu retour des vacances d'hiver. Madame DEPRET informe qu'elle sera remplacée par un CDD le temps de son congé maternité, et si besoin pendant son congé pathologique.

#### 12. Projet pédagogique du périscolaire

Monsieur SOUSSI présente le projet pédagogique du groupe Sainte Madeleine et Louis Pasteur qui sera consultable par les parents. Chaque animateur a choisi un thème qu'il développera tout au long de l'année. Les activités à partir de 17h00 seront axées sur les thèmes suivants :

- développement de la motricité fine
- initiation aux arts
- bricolage au fil des saisons
- détente et relaxation

#### 13. Le goûter au périscolaire

Les parents délégués, faisant référence au programme européen « un fruit pour la récré » demandent s'il est possible de l'appliquer au goûter pris au périscolaire.

Monsieur SOUSSI répond qu'une sensibilisation à l'équilibre du goûter pourra être faite.

#### 14. Périscolaire et intervenant extérieur

Les parents constatent que depuis la semaine à 4,5 jours, il n'y a plus d'activité proposée par un intervenant extérieur – comme ce fut le cas lors de la semaine à 4 jours où les enfants pouvaient bénéficier d'une activité « musique » avec un intervenant.

Mme DEPRET explique que « depuis le changement des rythmes scolaires, il y a un autre système de recrutement. Avant la semaine à 4,5 jours il y avait plus de vacataires. Maintenant le personnel est fixe et titulaire du BAFA. Si les rythmes scolaires restent à 4,5 jours, cela ne devrait pas changer. Il ne devrait donc plus y avoir d'activités spécifiques menées par un intervenant extérieur, puisque le personnel est maintenant qualifié et compétent en la matière. »

#### 15. Restauration et contenants en plastique

Une étude est en cours pour étudier le remplacement des contenants en plastique. Pour notre école, leur remplacement n'est pas prévu pour la rentrée 2019, car toute l'organisation de la cuisine doit être repensée (réchauffage, service, nettoyage...).

#### 16. Carrés potagers

Suite à la demande par l'école et le périscolaire de bacs de jardinage en avril 2018, des carrés potagers ont été livrés mais ils ne correspondent pas au besoin de l'école : ce sont 4 planches qui délimitent un espace, on ne peut pas y mettre de la terre, car il n'y a pas de fond (la terre s'en irait à chaque arrosage).

M. HERRMANN demande à ce que des renseignements soient pris à ce sujet dans d'autres écoles. Une solution devrait être trouvée.

#### 17. Entretien du bac à sable

Le bac à sable est changé ou lavé chaque année scolaire.

L'année dernière, le sable n'a été changé qu'à la mi-juin, quasiment à la veille des grandes vacances. Trop tard pour que les enfants en profitent pleinement.

Le sable doit absolument être changé ou lavé avant ou pendant les vacances de printemps, afin d'être utilisable aux beaux jours.

M. HERRMANN confirme que le bac à sable sera nettoyé au printemps 2019.

#### 18. Sécurisation de la cour arrière

Un grillage a été posé pour sécuriser la rambarde de la cour arrière.

Malheureusement, les finitions laissent apparaître des pointes de fer, à hauteur d'enfant risquant de les blesser.

Des réglettes de protection vont être posées prochainement pour écarter tout danger.

#### 19. Entretien des extérieurs (2 cours et terrasse) :

**Cour** : L'équipe enseignante constate une amélioration de la propreté depuis qu'une vérification et un nettoyage plus régulier sont faits par l'aide-concierge.

**Terrasse** : une vérification mensuelle de son état et du nettoyage à faire est demandée pour éviter l'accumulation (karcher ou brossage).

#### 20. Salle de sieste

De nouveaux rideaux ont été installés en salle de sieste. Le nouveau système de stores coulissant le long de la fenêtre permet d'obtenir une bonne obscurité, tout en pouvant aérer facilement.

#### 21. Remerciements

Isabelle CHAMPOUGNY remercie M. HERRMANN qui a rendu possible la venue de Tomi UNGERER dans sa classe le mardi 13 novembre 2018. Cette visite s'est faite en toute discrétion, sans annonce préalable conformément au souhait de M. UNGERER.

La directrice clôt la séance à 20h15.

Anne Chevillard-Pradier  
Directrice

Michèle TROMETER  
Secrétaire